

A L'ABRI DU LABEL DIVERSITE, LA DISCRIMINATION !!

SOUTIEN A NOTRE CAMARADE ! AGISSONS POUR QUE CELA S'ARRETE!

Notre camarade Mornia Labssi, représentante syndicale CGT dans les Hauts de Seine, en région Ile de France et au niveau national a annoncé sa démission du CTSD Ile de France le 9 octobre 2015 où elle avait été élue en décembre dernier après avoir mené la liste CGT. Sa démission est provoquée par les discriminations syndicale, sexuelle et raciale qu'elle subit, et qui ont porté atteinte à sa santé. Elle va porter l'affaire devant la justice.



Notre syndicat national dénonce les agissements dont a été victime notre camarade : blocage indemnitaire durant de longues années, mesures de service défavorables (bureaux, congés, courriers, arrêts maladie...), comportements abusifs de la direction et pressions à son encontre... Nous soutenons notre camarade et nous serons à ses côtés dans les démarches qu'elle entreprend. A travers notre camarade, c'est toute notre organisation qui est attaquée.

Les discriminations dont notre camarade est victime doivent cesser. Sa situation doit changer, ses droits être rétablis, le préjudice qu'elle a subi réparé, les pratiques dont elle a été victime condamnées. Nous savons aussi qu'elle n'est pas la seule. L'hypocrisie doit cesser.

Le ministère se targue des labels qu'il a obtenus, qui feraient de lui un modèle de "diversité" et d'égalité professionnelle. Ces étiquettes ne sont que de l'affichage. Du flan. Ils sont d'ailleurs attribués par une association officielle, l'AFNOR, où le ministère du travail dispose d'un siège de droit au conseil d'administration. La discrimination à l'intérieur du ministère est taboue. Et il est quasiment impossible de parler de discrimination, raciale en particulier. Les chiffres officiels sont inexploitablement ou inexistant. Les bilans présentés dans les instances sont tout sauf suffisants, et sont présentés de façon à ce que les problèmes soient masqués plutôt que mis en évidence. Les enquêtes n'ont pas lieu ou sont complaisantes. Bref la même politique que l'on retrouve dans le privé, que les agents de contrôle sont censés combattre.

Pourtant les discriminations se multiplient, même si personne ne veut les nommer.

Dans le 92, notre camarade n'est pas la seule concernée. A plusieurs reprises, le syndicat CGT local, par la voix de notre camarade notamment, a alerté la direction locale comme la direction régionale de situations manifestement discriminatoires. Sans effet. Les pratiques discriminatoires continuent comme si de rien n'était. Tout le monde est sommé de regarder ailleurs, et de laisser les victimes morfler en silence. Ainsi, alors qu'un agent auteur d'agression sexuelle bénéficie de l'indulgence de la direction du 92, Lila est licenciée manu militari pour des faits dérisoires, et d'autres agentes sont aussi mises sur la touche de manière inéquitable. Dans les Bouches du Rhône, Fatima est victime de sanction abusive (mutation forcée), annulée par le TA. A Paris, Farida subit une enquête et des rumeurs dérogant à toutes les pratiques et procédures habituelles... Et cetera...

Les discriminations ça suffit !

Raciales, sexistes, syndicales....elles ne doivent pas avoir leur place dans nos services.

L'impunité de nos directions, ça doit cesser !

Notre syndicat a décidé de dénoncer cette politique de l'autruche. La discrimination c'est l'injustice et la souffrance des personnes concernées. Elle sert à diviser les agents, à nous opposer les un.es aux autres.

Nous allons engager une campagne d'information et d'action contre le racisme et les discriminations. D'ores et déjà, nous vous invitons à saisir nos syndicats locaux ou notre syndicat national des discriminations dont vous seriez victime et dont vous auriez connaissance.